



Comité des règles

- ◆ Denis Blanchette, Roch Gagnon et Patrick Godbout.

Rôles

- ◆ Assurer le bon fonctionnement des activités de golf sur les volets règlement, handicap et marquage du terrain.

Responsabilités

- ◆ Revoir les règles locales en conformité avec les règles de golf de Golf Canada et en assurer la diffusion.
- ◆ Assurer le marquage du terrain en conformité avec lesdites règles.
- ◆ Se tenir au courant de tous les changements aux règles de golf et assurer la diffusion de l'information aux membres conformément au protocole de communication.
- ◆ Assurer un support aux membres lorsqu'ils ont des questions sur les règles du golf.
- ◆ Ce comité est habituellement responsable de la gestion du handicap. Toutefois, comme le Club de golf a choisi Chronogolf et que la gestion d'un handicap y est intégré, ce handicap sera utilisé pour la participation aux tournois internes lorsque requis.
- ◆ Collaborer avec la direction du Club pour établir et s'assurer du respect du temps de jeu et du code de conduite.